

*Maintien des services postaux—Loi*

Durant le peu de temps qui me reste, je voudrais parler du plan général des Postes. Le gouvernement a décidé de considérer les Postes comme une entreprise privée qui doit faire des bénéfices au lieu de les considérer comme le service public qu'elles constituent. A cause de cela, elle tient mordicus à la privatisation et au franchisage. Le gouvernement a donc emprunté la voie de la confrontation avec le syndicat pour la bonne raison que M. Foisy a admis que cette politique menaçait la sécurité d'emploi. Le gouvernement aurait pu avoir des projets différents pour les Postes. Il aurait pu emprunter la voie de la coopération dans les négociations patronales-syndicales. Il aurait pu mettre de côté le mauvais projet de loi qu'il a présenté à la Chambre. Il avait le choix. Il a choisi la confrontation plutôt que la collaboration, et les Canadiens vont voir clair dans ses fanfaronnades.

[Français]

**M. Côté (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord commencer par un commentaire avant de poser ma question à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper). D'abord, je voudrais dire que c'est réconfortant de le voir quand il retrouve ses sens parce que tout à l'heure lorsqu'il a commencé son discours, c'était un peu inquiétant. Je pense que la seule chose qui l'a empêché de sauter sur son collègue de York-Sud—Weston (M. Nunziata) était la distance. Je l'imagine très mal sur une ligne de piquetage, ce serait violent. En même temps, je voudrais passer une remarque à la presse, c'est qu'ils ont là un exemple évident de ne jamais oser toucher à leur chef (M. Broadbent).

Alors, monsieur le Président, hier les postiers de ma circonscription sont venus me rencontrer et je n'étais pas là. C'était mercredi que je les attendais. D'ailleurs, j'avais même demandé à ma secrétaire de préparer un peu plus de café. Mais comme les négociations étaient recommencées, donc, quand le facteur est venu, il m'a informé que c'était remis à plus tard. Cependant, hier, comme j'étais ici et qu'ils ont pu me rencontrer, ils m'ont fait parvenir un télégramme m'avisant qu'ils étaient contre le dépôt d'une loi spéciale imposant le retour au travail et m'enjoignant à faire des pressions auprès du premier ministre (M. Mulroney) et du ministre du Travail (M. Cadieux) afin que le gouvernement oblige la Société canadienne des postes à négocier sérieusement avec les syndicats pour en arriver à une entente négociée. Alors, monsieur le Président, j'ai *ipso facto* informé le ministre du Travail de leurs revendications.

D'abord, je voudrais dire, comme l'a mentionné le député de Charlevoix (M. Hamelin) tout à l'heure, que ce n'est jamais de gaieté de coeur qu'un gouvernement et un ministre déposent une loi spéciale: c'est par nécessité qu'ils le font tout simplement. Cependant, lorsque l'on voit les tensions qui montent sur les lignes de piquetage, et les incidents qui se sont déjà produits, je pense qu'il est préférable, étant donné les circonstances, d'adopter cette loi qui, comme toutes les lois spéciales, naturellement est nécessaire, au lieu d'attendre que des incidents graves ne se produisent, et que l'Opposition aurait à regretter sérieusement en raison de l'inaction des uns et de l'appui inconditionnel des autres.

Alors, monsieur le Président, je voudrais dire aux postiers de ma région de même qu'à tous ceux du Canada que la loi qui est déposée permet de négocier, et je demeure persuadé et je

fais le voeu que dans cette Chambre les deux parties retrouvent le calme et la sérénité nécessaires qui permettront qu'une entente négociée soit conclue dans les plus brefs délais possibles à la table des négociations. Alors, monsieur le Président, ma question sera très courte et précise: Les Canadiens savent déjà que le NPD est en faveur de la violence, ceci ayant été confirmé par la députée de New Westminster—Coquitlam (M<sup>me</sup> Jewett) et la démonstration en a été faite de façon flamboyante tout à l'heure par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) dans le discours qu'il vient de prononcer. Alors est-il en train de dire à tous les Canadiens que nous devrions attendre que des incidents regrettables ne se produisent avant d'agir et que si le NPD formait le gouvernement, c'est ce qu'il attendrait?

**M. Keeper:** Monsieur le Président, premièrement, je dois répondre aux constatations que le député a faites sur mon chef (M. Broadbent).

On demande ce que le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) fait et où il est. M. Broadbent est à une conférence pour se battre contre le libre-échange. Et je pense que cela est essentiel pour la sécurité d'emploi des travailleurs canadiens.

Le second point auquel je dois répondre pour mon collègue de l'autre côté, c'est lorsqu'il a accusé le NPD d'être en faveur de la violence . . .

Monsieur le Président, ce n'est pas là notre politique et je sais que la politique partisane implique quelquefois des exagérations . . . parfois . . . mais je veux dire sérieusement que je dois poser la question: Qui est en faveur de la violence? Qui a embauché des briseurs de grève? Est-ce qu'il n'est pas au courant que lorsqu'on engage des briseurs de grève, la violence est probable? C'est que l'utilisation des briseurs de grève promeut la violence . . . et particulièrement un député qui vient du Québec doit savoir que l'utilisation des briseurs de grève favorise la violence. Parce que le Québec est la seule province du Canada qui a des lois anti-briseurs de grève. Pourquoi? Parce que dans le passé, au Québec, il y avait des grèves violentes et le peuple Québécois a dit que ce n'était pas acceptable, que ce n'était pas civilisé. Il a demandé à son gouvernement d'adopter des lois afin de prohiber l'utilisation des briseurs de grève.

Et je veux demander à mon collègue, qui est en faveur de la violence: Est-ce que c'est le gouvernement qui a engagé des briseurs de grève, qui promeut la violence?

• (1440)

[Traduction]

**M. Riis:** Avant de poser la question à mon honorable collègue, monsieur le Président, je tiens à la situer dans le contexte approprié. Le gouvernement a notamment chargé Postes Canada d'éliminer progressivement le service postal tel que nous le connaissons chez nous aujourd'hui. Il veut se débarrasser graduellement de milliers d'employés et les remplacer par des dépôts centraux situés un peu partout au Canada. En confiant le service à la clientèle à des marchands et en installant des superboîtes, il veut bel et bien se débarrasser de ses employés.

J'aimerais bien que le ministre réfléchisse à ceci: si, à la fin de la journée, il devait pénétrer dans son bureau et annoncer à son personnel son intention d'éliminer leurs emplois à plus ou